

Baccalauréat français international

Programme littéraire limitatif pour l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en italien pour les sessions 2024 et 2025 du baccalauréat

NOR : MENE2218731N

Note de service du 20-7-2022

MENJ - DGESCO C1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux d'allemand ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs d'italien
Références : arrêté du 28 janvier 2022 (J.O. du 17-2-2022 – BOENJS n° 10 du 10-3-2022)

Le programme d'approfondissement culturel et linguistique en italien publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports n° 10 du 10 mars 2022, précise qu'un programme littéraire limitatif fixe la liste des quatre œuvres obligatoirement étudiées dans leur intégralité pour les classes de première et terminale en vue de l'épreuve spécifique.

Pour les sessions 2024 et 2025 du baccalauréat, le programme littéraire limitatif est le suivant :

Romans et nouvelles

- Pasolini P.P., *Ragazzi di vita*, 1955.
- Morante E., *La storia*, 1974.

Théâtre

- Fo D., *Morte accidentale di un anarchico*, 1970.

Poésie

- Montale E., *Ossi di seppia*, 1925.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et par délégation,
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire, et par délégation,
La cheffe du service de l'instruction publique et de l'action pédagogique, adjointe au directeur général,
Rachel-Marie Pradeilles-Duval